

Compte-rendu de séance de Conseil Municipal du 1^{er} février 2017

Commune de La Marolle en Sologne

Nombre de conseillers

- en exercice : 10 L'an deux mil dix-sept, le premier février à vingt heures zéro minutes, le Conseil
- présents : 9 Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
- votants : 9 prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
- absents : 1 Monsieur Éric FASSOT, Maire.

Date de convocation : 20/01/2017 **Présents** : Mmes Rachel GRIVEAU, Evelyne ROBERT, Aurélie JOUSSET;
Date d'affichage : 20/01/2017 MM Eric FASSOT, Olivier MARDESSON, Stephan JONETTE, Alain MAUPEU, Alix THILLIER et
Jean-Louis LANSIER
Absente excusée : Séverine CRESPEAU

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du CM du 6/12/2016
2. Point sur l'épicerie
3. Questions diverses dont :
 - Recensement
 - Demande de commerce ambulant
 - Remplacement des radiateurs
 - Téléphonie mobile : zones blanches

Secrétaire de séance : Mme GRIVEAU Rachel, 1^{ère} adjointe

Approbation du compte-rendu du CM du 6 décembre 2016 :

L'approbation du compte-rendu est reportée au prochain Conseil.

Epicerie :

Le Maire fait le point sur les travaux envisagés préalablement à l'installation de la commerçante. Alain Maupeu a chiffré les travaux à partir des devis reçus, auxquels il faut ajouter l'achat de deux bungalows d'occasion, et prévoir l'installation d'une hotte aspirante.

Le Conseil donne son accord pour l'ensemble.

QUESTIONS DIVERSES

- Commerçant ambulant : une demande a été reçue en mairie pour l'installation une semaine sur deux d'un étalage commerçant sur la place de l'église. Le Conseil émet un avis défavorable car il n'y a pas d'emplacement prévu et cela risquerait de gêner la bonne marche de l'épicerie.
- Recensement : la collecte est commencée. Pas de remarques.
- Téléphonie :
La cabine téléphonique va être enlevée.
Un technicien est venu faire des relevés en extérieur dans le bourg pour la classification ou non de celui-ci en zone blanche. Ces relevés n'ont pas révélé de problème généralisé de desserte.
- Radiateurs : il faut demander des devis à d'autres entreprises que notre actuel fournisseur et établir un bilan des dépenses annuelles (consommation de gaz, frais d'entretien, réparations...)
- Remplacement d'agents pendant les arrêts maladie : 2 agents arrêtés cette semaine, le Maire remercie les autres agents qui se sont portés volontaires pour les remplacer ainsi que les conseillers qui se sont mobilisés pour la bonne marche des services.
- Cérémonie des vœux : aucun retour particulier.
- SPANC : le dernier rapport de réunion signale que des mises aux normes urgentes sont à faire sur certaines habitations de la Communauté de Commune. Demander combien d'entre elles sont concernées sur La Marolle.
- Transport du mercredi pour le centre de loisirs : mise en place d'un nouveau moyen (minibus Yvoy) : prévoir de délibérer pour l'instauration de ce nouveau système qui reviendra à 2€/trajet aux parents (au lieu de 4 € actuellement avec le taxi) et de voter une subvention d'environ 80 € à FR Yvoy pour participer aux frais de mars à juillet 2017.
- Balisage des chemins : voir avec la Communauté de communes pour le matériel et la peinture.

Concernant les panneaux indicateurs des chemins ruraux, voir si le projet peut être mutualisé au niveau communautaire.

SEANCE LEVEE A 22h00

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au Registre, les membres présents.

Séverine CRESPEAU	Eric FASSOT	Rachel GRIVEAU	Stéphan JONETTE
			
Aurélie JOUSSET	Jean-Louis LANSIER	Olivier MARDESSON	Alain MAUPEU
Evelyne ROBERT	Alix THILLIER		